



VALLÉES DE LA BRAYE DE L'ANILLE

JANVIER 2023

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Informatique des écoles

Page 05



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Vallées de la Brayе
et de l'Anille



www.cc-vba.com

Retour sur la Web série
de cet été

Page 07

Zoom sur l'espace coworking
de Bessé sur Brayе

Page 10

Permanences du conseiller
numérique

Page 18



Les Lutins De Sophie

Jouets et Loisirs créatifs



contact@leslutinsdesophie72.fr
17 rue Xavier Boutet-72320 Vibraye



Les lutins de sophie

02.43.60.02.01

Siret : 833 603 236 00013



SARL

PAINEAU TORTEVOIE



Électricité



Énergies renouvelable



Plomberie



4 Chauffage

02 43 93 68 18

contact@paineau-tortevoie.fr

Réfléchissons ensemble à votre confort de demain - Z.A. du Braye, 72320 VIBRAYE

IMAGE SON MULTIMEDIA MENAGER

PULSAT

Ets.PLUT

laurent@plut.fr - 02 43 35 08 72

12, rue du Docteur Ollivier - SAINT-CALAIS

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ

ClaireOptique

VOTRE OPTICIENNE À DOMICILE

Déplacement sur toute la Sarthe

leader de l'optique à domicile en Sarthe depuis 6 ans

06 33 31 84 86 • 02 43 71 93 23

claireoptique@outlook.fr • www.claireoptiqueadomicile.com



Opticienne diplômée



Mot du PRÉSIDENT

Permettez-moi pour commencer, de remercier l'ensemble des annonceurs qui figurent dans ce format de votre journal communautaire annuel. Sans eux, cette édition n'aurait pu voir le jour, alors gardez un œil attentif sur les publicités des commerçants, artisans qui œuvrent au quotidien pour notre territoire.

À peine sorties de la période Covid, nos communes et intercommunalités doivent faire face à une situation sans précédent. L'effet cumulé de l'inflation à un très haut niveau de l'augmentation des coûts de l'énergie, des matériaux, du point d'indice des agents territoriaux va entraîner une hausse importante des dépenses annuelles de fonctionnement et compromettre nos capacités d'investissement.

Nous sommes également conscients que le développement économique de notre territoire ne peut se contenter de l'attrait du bien vivre à la campagne. D'où l'obligation pour notre EPCI de proposer de l'emploi, de l'habitat, de la mobilité mais aussi des services pour les jeunes et les très jeunes. Nous allons donc signer début 2023 une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales dans le but de faciliter le développement des services aux familles, de pérenniser et améliorer les services existants, qui viendra en appui de notre projet de territoire.

Ce dernier s'appuie sur différents partenariats avec l'Etat, la Région, le Département et la Banque des Territoires, dans le cadre du CRTE signé en 2021 (Contrat de Relance et de Transition Ecologique), de Petites Villes de Demain (PVD), l'ensemble régulièrement remis à jour dans le cadre d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Notre Communauté de communes, également labellisée Territoire d'Industries va voir démarrer l'usine ManikHeir sur l'ancien site d'Arjo Wiggins à Bessé sur Braye avec une perspective d'embauche importante. D'autre part, l'aménagement de la zone artisanale du Bray n°2 à Vibraye est terminée et peut dès maintenant accueillir de nouvelles entreprises.

La Maison France Services a démarré son activité en début d'année à la Poste de Saint-Calais.

Je regrette amèrement, comme tous les élus, le départ de la Trésorerie de Saint Calais et des services des impôts aux particuliers vers la Ferté Bernard et Mamers, de même que la médecine



de travail de Saint Calais et Dollon vers Bouloire.

Sur la santé, une des priorités de notre mandature, malheureusement peu de nouvelles rassurantes, concernant les médecins généralistes sur Vibraye en particulier, les chirurgiens-dentistes sur Saint Calais et Bessé sur Braye, malgré tous nos efforts.

Nous travaillons actuellement sur l'ouverture d'un espace coworking sur Bessé sur Braye début 2023 et la construction d'un tiers-lieu sur la zone d'activités du Pressoir à Saint Calais.

Je vous rappelle que la Communauté de communes soutient financièrement l'Ecole de Musique Intercommunale, l'Office de Tourisme et l'ABOI (Anille Braye Omnisport).

Le Département nous fait savoir qu'en 2023, toute personne le souhaitant pourra bénéficier de la fibre optique.

Je ne m'étendrais pas plus longtemps, vous trouverez dans ce journal communautaire très complet énormément d'informations concernant la vie de notre territoire.

Ce qui m'amène à remercier très chaleureusement nos agents administratifs, techniques et petite enfance pour leur excellent travail, leur professionnalisme tout au long de cette année. Merci bien sûr à tous mes collègues élus pour leur soutien.

Au nom de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, je vous souhaite à toutes et à tous la meilleure année 2023 possible.

Michel LEROY

SOMMAIRE

- 03** Mot du Président
- 05** Informatique dans les écoles
- 07** Retour sur la Web série de cet été
- 08** Présentation de l'équipe technique communautaire
- 08** Rencontre avec Marina LOUVEAU, responsable du Pôle santé à la Communauté de communes
- 10** Rencontre avec Marina BONNAMY, en charge de la voirie et des bâtiments à la Communauté de communes
- 10** Zoom sur l'espace coworking de Bessé sur Braye
- 11** Retour sur le championnat de cross-country
- 12** L'application INTRAMUROS
- 14** La nouvelle ligne de transport ALEOP reliant Bessé sur Braye à La Ferté Bernard
- 15** La Voie verte reliant Bessé sur Braye à Montabon
- 15** Nouveau réseau de proximité
- 16** Les finances
- 17** Animations soutenues par VBA
- 18** Permanences du conseiller numérique
- 19** OPAH
- 20** EMI – Interview d'Arnaud JOUSSET
- 21** VBA : terre de champions
- 22** La mission éco vous informe

GARAGE SEUBILLE AGENT PEUGEOT

Station Total 24h/24



Vente et entretien toutes marques
Entretien climatisation
Dépannage Accident 7i/7 24h/24



7, avenue du Général de Gaulle
72120 SAINT-CALAIS
02 43 35 00 98
06 88 38 80 38
garageseubille@orange.fr



BRICO | JARDIN | ANIMALERIE | DÉCO



Région Sarthe Sud
BESSE S/BRAYE Ma campagne connexion.
Rue du Val de Braye • 02 43 35 31 03



SPÉCIALISTE DU
PATRIMOINE ANCIEN

Diplômé de l'Université de Rennes
DU BATIR Session 2014/2016



CHARPENTES TOUTS STYLES - OSSATURE BOIS - COUVERTURE
TUILES TERRE CUIE - ARDOISES NATURELLES
BARDEAUX CHATAIGNERS
ISOLATION LAINE DE BOIS
LES CHARPENTES DE LA COUARDE
Philippe LAMBRON
37, rue du Val de Braye-72310 BESSÉ-SUR-BRAYE
02 43 35 19 97 - 06 70 03 57 01
chap.couarde@wanadoo.fr



**Portail • Escalier
Garde-corps**

Alu / Métal / PVC

1, rue de la Maladrerie
72120 SAINT-CALAIS

cyriltinga@gmail.com
06 76 95 43 66
cyriltinga-metallerie.fr

PAINEAU PLOMBERIE CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ DÉPANNAGE

06 48 85 07 29
paineau.morgan@outlook.fr



« La Coupelière » - 72310 LA CHAPELLE-HUON

TAXI NAT

VITRINE A BESSE-SUR-BRAYE

- Toutes distances
- Transport médicalisé
- 7j/7 - 24h/24

06 18 97 22 30



**GLACES - SORBETS
DESSERTS GLACÉS**

MAGASIN OUVERT À LA FERME
TOUTS LES SAMEDIS DE 10h à 18h.

IRMA FROGER
☎ 06.48.25.91.59
www.fermedelauberdriere.fr

FABRICATION À LA FERME
SANS CONSERVATEUR - SANS COLORANT



AEP Bouvard
Abattage - Élagage - Paysage

2 Lieu-Dit les Fontaines
72310 VANCE

06.73.01.17.07 - 02.43.35.44.51
aepbouvard@orange.fr

INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES

Chaque année, la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille renouvelle et équipe les écoles publiques du territoire (17 écoles pour une soixantaine de classes) de nouveaux outils informatiques et numériques, et assure une maintenance récurrente de l'ensemble des parcs à raison de 5 passages par an d'un technicien dans chaque école.



rencontre

avec Mesdames PARANT Amélie et COCHET Sophie, professeures des écoles à Montailly, qui nous ont accueilli au sein de leurs classes afin de répondre à nos questions.

A Montailly, vous avez pu bénéficier en 2022, de 6 tablettes tactiles, d'un vidéoprojecteur interactif ainsi que d'un ordinateur portable. Quels sont pour vous les avantages de tous ces outils ?

Les tablettes tactiles font aujourd'hui partie intégrante du quotidien des enfants, tout comme le téléphone portable. Les utiliser en classe, à des temps bien précis et limités dans le temps, nous permet de les laisser en autonomie sur des applications très intuitives. Pour eux c'est une vraie source de motivation car l'outil leur plaît, et il favorise leur concentration. Pour les plus petits, c'est un outil plus facile dans son utilisation que l'ordinateur par exemple. Ensuite, sur une tablette, le statut de l'erreur est différent que sur le papier : ils peuvent effacer et recommencer jusqu'à la réussite. La trace de l'erreur ne reste pas ce qui favorise la confiance en soi et l'évaluation positive. L'erreur n'est plus perçue comme un échec.

Comment les utilisez-vous en classe ?

Au sein de nos classes, les élèves peuvent les utiliser de façons diverses : seuls, à deux, en petits groupes. Les applications utilisées reprennent les activités vues en classe et consolident les apprentissages sans que l'enfant ne soit gêné par l'utilisation d'autres outils, comme le crayon ou les ciseaux, que les élèves ne maîtrisent pas toujours très bien en fonction de l'âge. Sur la tablette, ils peuvent pleinement se concentrer sur l'exercice en lui-même.

De notre côté, en tant qu'enseignantes, nous gardons une trace des réussites des élèves grâce aux photos, enregistrements vocaux, textes...et tout cela peut s'intégrer dans de nombreux projets, comme la réalisation d'un livre par exemple.

Le vidéoprojecteur interactif, nous l'utilisons davantage pour les plus grands, qui débutent l'apprentissage de la lecture par exemple. Nous pouvons projeter des écrits que nous pouvons agrandir, des images et parfois même des vidéos. Pour nous, en tant que professeures, c'est un réel gain de temps, nous ne sommes plus obligées d'avoir à écrire à chaque fois au tableau et comme pour les tablettes, cet outil permet de capter l'attention des élèves. Au quotidien c'est une vraie valeur ajoutée pour nos classes respectives.



Grâce aux appels à projets lancés par l'Etat, notamment le « **Label Ecoles numériques 2020** » et le « **Socle numérique** » en 2021, les élus de la Communauté de communes, conscients de l'opportunité offerte par ces derniers, ont décidé d'investir la somme de **47 000 € sur 3 ans**.

Des outils tels que des tablettes tactiles, des vidéoprojecteurs interactifs, des ordinateurs portables ou encore des robots ont ainsi pu être déployés dans toutes les écoles du territoire de 2020 à 2022.

La trace de l'erreur ne reste pas ce qui favorise la confiance en soi et l'évaluation positive.

*Bijouterie - Joaillerie
Horlogerie
Dubayle*

Mr Dubayle Guillaume

51, place Clémenceau - 41800 Montoire sur le Loir
9, rue des Halles - 72120 Saint-Calais
02 54 86 62 90 | 02 43 35 31 13

**CHARPENTE COUVERTURE
ZINGUERIE OSSATURE BOIS**

**CHARPENTES
calaisiennes**
Julien PLUT

ZI La Pocherie - 72120 Saint-Calais

Tél. : **02 43 35 03 92**
Port. : **06 80 82 48 48**
www.charpentescalaisiennes.fr

 QUALIBAT

AMANDINE JUIGNET

AMANDINE JUIGNET
AJ
artisan fleuriste

11 rue du Dauphin
72120 Saint-Calais
02 43 63 05 42

*Livraison
CB à distance*

Du mardi au samedi
9h-12h30 14h30-19h
Le dimanche
9h-12h30

 juignet.amandine@orange.fr



Dollon Couture
Couture & Créations

26 rue Gaston Fouquet, 72390 Dollon
06 28 79 68 31 - 06 15 27 03 42
dolloncouture@gmail.com
rcs 888 929 783

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



**Réalisation et
Régie Publicitaire**

04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.



www.afcommunication.com

Le Scorpion

BAR-TABAC-PRESSE



5, Grande Rue - Dollon - 02 43 93 42 03

S.A.S

**TOUT
NET**

St.CALAIS

**PEINTURE - DÉCORATION REVÊTEMENTS
RAVALEMENTS VITRERIE**

ENTREPRISE DE PROPRETÉ

LOCATION DE NACELLE SUR CAMION

Z.A. La Gare - 72 SAINT-CALAIS
toutnet72120@orange.fr

02 43 35 01 87



RETOUR SUR LA WEB-SÉRIE VBA DE CET ÉTÉ !

rencontre

avec **Christophe LEDIEU**,
Vice-Président en charge du
tourisme, de la communication,
de la culture et du sport.

Comment a commencé ce beau projet ?

Beaucoup d'élus de la Communauté de communes sont assez sensibles à la communication car nous partons du principe qu'il n'y a pas de savoir-faire sans le faire-savoir. Avec les élus qui composent la commission communication, nous souhaitions à travers ces courtes mais riches vidéos, promouvoir et mettre en valeur les femmes et les hommes qui s'investissent sur le territoire, qu'ils soient bénévoles, artisans-commerçants, agriculteurs ou encore chefs d'entreprises. En 2021, nous avons choisi de suivre le cheminement d'une famille avec 3 enfants à travers la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille et ses nombreuses activités. En 2022 nous avons souhaité approfondir 2 thématiques : le tourisme et l'économie au travers d'interviews ciblées.

Quels ont été les sites touristiques retenus ?

Notre territoire est très riche en patrimoine, donc cela n'a pas été facile... Ils sont 6 à avoir été interviewés : Florence du musée de la Musique Mécanique à Dollon, Tiphaine du château de Courtanvaux de Bessé-sur-Braye, Christian pour le Muséotrain de Semur en Vallon et moi-même pour notre base de loisirs communautaire à Lavaré. Enfin, nous avons également interrogé Lolita du gîte « Le Point du Jour » à Dollon ; et Raphaëlle dirigeante de la « Mangerie Locale » à Valennes. Les vidéos ont été tournées par AIR2D3 comme en 2021, sous forme d'interview des propriétaires. Éric Querné, de l'agence locale Kiou, nous a de nouveau accompagné et a souhaité insister sur la dimension humaine, avec un titre : « Vivez avec nous l'histoire des femmes et des hommes qui œuvrent sur le territoire ».

Et concernant les 6 entreprises ?

Nous avons retenu des entreprises qui représentent bien la diversité de notre tissu économique local : 2 entreprises industrielles avec Christophe de Montamétal à Montaillé et Pascal de IVA à Vibraye ; 2 fermes représentant notre agriculture avec Irma de L'Auberdière à Montaillé et Dominique de La Guichardière à Dollon. Enfin, nous avons interviewé 2 patronnes de commerce avec Claire de Claire Optique à Dollon et Sophie de Timothy of Saint-Louis à Saint-Calais. Ces chefs d'entreprise présentent leur activité sur 1 minute de vidéo sur leur site. Le travail de la communication est important, pour eux, mais aussi pour nous. C'est la multiplication de ces leviers média (presse, affichage, réseaux sociaux) qui va nous permettre de donner un coup de projecteur sur notre territoire.

Dans le cadre de sa communication, la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille a souhaité poursuivre la promotion de son territoire par l'image !

Tournage au Musée de la Musique mécanique de Dollon.



Sept capsules vidéo thématiques d'environ 30 secondes et une vidéo promotionnelle de près de 2 minutes avaient été réalisées en 2021 pour mettre en avant le territoire et ses nombreux atouts. Devant l'engouement suscité, et suite à l'envie d'en savoir plus sur les capsules de 30 secondes jugées trop courtes, Christophe Ledieu, Vice-président en charge du tourisme et de la communication, a décidé avec sa commission de prolonger l'aventure en tournant **12 nouvelles vidéos** conçues en partenariat avec l'agence locale Kiou, sur les thèmes du tourisme et de l'économie.



Interview de Christophe Ledieu, au sujet de la Base de loisirs communautaire de Lavaré

**Toutes les vidéos sont visibles
sur notre site internet www.cc-vba.com,**



Chaîne Youtube



**sur nos réseaux sociaux
(Facebook et Instagram)
et sur notre page Youtube.**

Présentation de l'équipe TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE



Christophe Janvier, Sébastien Cousin et Aurélien Dallé
à la base de loisirs communautaire de Lavaré

Arrivé le 8 novembre 2021 après le départ en retraite de Patrick TRECUL, Sébastien COUSIN, après une restructuration des services communautaires, a pris les rênes du service technique aux côtés de **Christophe JANVIER** et **Aurélien DALLÉ.**

Arrivé du secteur privé, Sébastien s'est vu confier plusieurs missions en lien avec la nouvelle organisation : l'encadrement de Christophe et Aurélien, la maintenance des bâtiments, l'entretien des espaces verts ainsi que la gestion des entreprises qui interviennent sur les travaux d'urgence ou d'entretien.

Christophe et Aurélien, qui étaient principalement rattachés à la base de loisirs communautaire à Lavaré ainsi qu'au multi accueil à Vibraye et au musée de la Musique mécanique à Dollon, se déplacent désormais sur l'ensemble du territoire pour assister Sébastien dans l'ensemble des missions d'entretien et de maintenance.

Avec l'évolution des pratiques et dans un souci écologique, ils expérimentent ensemble de nouvelles méthodes.

Peut-être l'avez-vous d'ailleurs déjà observé sur nos différents sites (stade d'athlétisme à Saint Calais, Base de loisirs à Lavaré, etc...), mais la tonte raisonnée est mise en place depuis le printemps de cette année. Tondre moins souvent et plus haut permet à un grand nombre d'hôtes (fleurs, insectes...) d'y trouver nourriture et refuges, en plus de favoriser la résistance de la pelouse aux sécheresses estivales !

Une réflexion est également en cours autour d'un projet initié par la commune de Lavaré pour mettre en place de l'éco pâturage sur quelques terrains qui bordent la base de loisirs. Des hôtels à insectes vont également être fabriqués et installés sur cette dernière.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)



rencontre

avec Marina LOUVEAU,
Responsable du Pôle santé à la
Communauté de communes

Bonjour Marina LOUVEAU, cela fait maintenant 2 ans que vous travaillez à la Communauté de communes VBA en tant qu'animatrice santé

Pouvez-vous nous expliquer quelles sont vos missions ?

La coordination du Contrat Local de Santé (CLS) établi pour 3 ans et signé avec l'Agence Régionale de Santé est à l'origine de mon poste. Les missions socles sont :

L'offre de soins, l'accès aux soins.

Accueillir les nouveaux professionnels de santé dans les 3 maisons de santé de la CCVBA ; aux côtés d'un cabinet de recrutement de médecins généralistes, j'organise les visites des candidats avec les élus, malheureusement malgré notre réactivité les 4 docteurs n'ont pas donné suite pour des raisons personnelles ; informer au plus près de la population des ressources sanitaires ; améliorer et développer les mises en réseaux des professionnels de santé, services d'aide à domicile et services sociaux

Le parcours de soins des personnes âgées.

Renforcer la visibilité des aides et dispositifs existants, notamment le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Développer l'exercice coordonné autour des situations complexes avec les professionnels de santé d'EHPAD, du centre hospitalier, de soins et aides à domicile, des professionnels de santé libéraux et d'institutions comme le centre hospitalier de Saint-Calais, les CCAS, le Conseil Départemental 72, ...

La prévention.

L'accessibilité et la visibilité de l'offre de prévention existante sont à améliorer ; Les actions de prévention vers toutes les générations du territoire demandent à être développées.

Les thématiques sont nombreuses : le mal-être, les dépistages des cancers, les addictions, préserver son autonomie le plus longtemps possible, comprendre une maladie chronique pour mieux la gérer...

Pour ces 3 axes, des groupes de travail se rencontrent au moins tous les 2 mois. Ils réunissent des professionnels de santé, du médico-social et du social qui représentent un exercice de soins, des institutions, des établissements, des services, des associations, des fondations, des élus... Des fiches action sont rédigées, l'évaluation est faite pendant et en fin d'action réalisée ou non.

**« Prenez soin de vous
dans toutes les étapes
de votre vie. »**



Stand de prévention contre les cancers lors de la Foire exposition du 21 mai 2022

Le Covid-19 a fortement impacté votre travail puisque vous avez dû coordonner durant plusieurs mois le centre de vaccination de Saint Calais. Que retenir-vous de cette expérience ? Vous a-t-elle finalement permis de créer un réseau avec les professionnels de santé ?

La pandémie Covid 19 et la création d'un centre de vaccination ont révélé sur notre territoire un bel et fort exercice de protection sanitaire de toute la population, à l'initiative des élus de la CVCBA, de la Préfecture, de l'ARS et du SDIS 72. Le management à travers la coordination des équipes chaque jour différentes, l'organisation d'un service de vaccination à inventer, ouvert progressivement à tous, des plus âgés vers les jeunes à partir de 12 ans a permis d'enrayer la pandémie.

La plus-value importante de cette mise en réseau fut la connaissance des médecins et des infirmières, pour moi venant d'une autre région. Cette offre de soin est un axe du CLS comme l'ont été les contacts avec les professionnels de santé du territoire. Ces liens faciliteront le travail collaboratif autour de projets de santé et permettront sans doute l'établissement d'équipes de soins primaires coordonnées localement autour du patient, ou tout autre concept d'exercice pluriprofessionnel coordonné.

Quelles sont les pistes travaillées actuellement pour permettre l'arrivée de nouveaux professionnels de santé ?

L'état des lieux national du peu d'installations de jeunes médecins en monde rural est des plus critiques. La CVCBA n'y échappe pas, élus et moi-même en sommes conscients et inquiets.

Les réflexions proposées sont ;

- **La mise en réseaux** des acteurs de santé existants pour renforcer l'attractivité du territoire.
- **L'installation aux côtés des médecins** d'assistants médicaux, d'infirmières en pratique avancée (IPA) qui permettrait de recevoir plus de patients.
- **L'accueil d'étudiants en chirurgie dentaire** de l'Antenne de l'UFR d'Odontologie de Nantes implantée au Centre Hospitalier du Mans, en stage de dernière année dans les cabinets du territoire.
- **La poursuite de nos recherches en collaboration** avec le cabinet de recrutement de médecins généralistes pour une année supplémentaire. Un médecin généraliste de la CVCBA, depuis peu retraité, s'est même positionné financièrement à nos côtés pour contractualiser avec un cabinet spécialisé dans les candidatures de remplaçants.

Pour autant, en 2022, 2 jeunes médecins se sont installés à la maison de santé à Saint Calais pour remplacer 2 médecins partant en retraite ; à la maison de Santé à Bessé-sur-Braye une kinésithérapeute et une orthophoniste se sont installées,

une infirmière partant en retraite a été de suite remplacée. Et notre centre intercommunal de santé à Saint-Calais a réouvert avec la présence d'un médecin généraliste salarié sur un mi-temps.

Vous avez évoqué dans vos missions, le fait de faire de la sensibilisation auprès des habitants du territoire. Pouvez-vous en dire davantage ?

Depuis mars 2022, une mission essentielle et déterminante a été de rencontrer des partenaires de terrain afin de proposer à la population des actions de prévention collaboratives, avec :

La MSA, j'ai pu bénéficier :

- Du support d'une exposition sur le Repérage, l'Orientation de la Crise Suicidaire (ROCS). Ces visuels avec des numéros de services dédiés à cette problématique de mal être ont été disposés dans les accueils des 3 maisons de santé et dans l'espace santé à Dollon sur une période de 3 semaines sur chaque site. Elle a permis également d'informer la population de l'existence d'un réseau de veilleurs bénévoles MSA Orne-Mayenne-Sarthe
- D'une valise de grands caliquots, de flyers pour une sensibilisation aux dépistages des cancers. Avec un élu de la MSA nous avons tenu un stand lors de la Foire Exposition de Saint-Calais.

Génération Mouvements de Saint-Calais – Sainte-Cérotte : des ateliers gratuits vers leurs adhérents ont été proposés à une quinzaine de personnes à chaque fois :

- Prévention des chutes et autonomie dans la vie quotidienne.
- Gestes et postures, comment préserver son dos au quotidien ?

Pour ces ateliers j'ai effectué de nombreuses recherches d'intervenants. Mon choix s'est porté sur le Centre d'Information et de Conseils sur les Aides Techniques du Mans. Ces ateliers collectifs sont animés par un ergothérapeute, profession du paramédical, qui a pour but « de maintenir, restaurer ou permettre les activités de la vie quotidienne de manière sécurisée et autonome ». Elle propose entre autres : des solutions d'aménagement et d'accessibilité du domicile, des aides techniques ou technologiques. Et a bien sûr un rôle fondamental dans la prévention des risques pour les personnes en perte d'autonomie ou leurs aidants.

Pour être efficaces, les programmes de prévention doivent donc viser à la fois les individus par l'amélioration des connaissances, des habiletés mais également les communautés et leurs environnements.

Cette approche globale a été investie depuis 2011 par l'ARS, avec le développement d'une prévention de proximité et d'éducation pour la santé, la mobilisation pour réduire les inégalités sociales et environnementales, l'intégration des acteurs du soin et de l'accompagnement médico-social, la consolidation des opérateurs ressources en prévention.

CONTINUITÉ ET PROJET AVENIR



Marina
BONNAMY

rencontre

avec Marina BONNAMY,
en charge de la voirie et des
bâtiments à la Communauté
de communes



Travaux d'extension de la zone d'activités du Bray

Bonjour Marina, pouvez-vous nous expliquer en quelques mots quelles sont vos fonctions au sein de la CCVBA ?

Bonjour, actuellement et suite à une restructuration de nos services techniques, je suis en charge de l'entretien de la voirie communautaire et de l'entretien des ouvrages d'art de notre patrimoine d'une part, et d'autre part des chantiers en cours pour la communauté de communes à savoir : l'extension de la zone artisanale du Bray à Vibraye constituée de 8 lots, le chantier de rénovation énergétique du Musée de la Musique Mécanique, la réhabilitation d'un office notarial en espace de coworking et la création d'un tiers lieu professionnel sur Saint-Calais.

La voirie est depuis quelques années communautaire.

Pouvez-vous nous expliquer comment fonctionne cette compétence ?

Chaque année en automne, nous constituons un programme de travaux pour l'année à venir. Nous visitons chaque commune et chaque chantier, que nous mesurons et estimons financièrement. Lorsque toutes les demandes ont été

chiffrées, nous organisons notre commission voirie pour déterminer les priorités car nous avons chaque année plus de demandes que de budget. Le programme définitif est alors transmis le plus rapidement possible à l'entreprise pour qu'elle soit en mesure de démarrer les curages de fossés en mars puis les reprofilages et enduits vers la fin avril. Nos contraintes majeures restent la pluie et les températures trop basses pour réaliser des enduits.

Pour la partie bâtiment, quels sont les projets en cours qui verront bientôt le jour ?

Les travaux de l'extension de la Zone artisanale sont pratiquement terminés et nous espérons pouvoir commercialiser les lots d'ici 1 à 2 mois. Les travaux énergétiques du Musée de la Musique Mécanique à Dollon consistent en des changements d'huissieries anciennes pour des huissieries plus performantes ainsi que le changement de la chaudière fuel en pompe à chaleur. Ces travaux devraient être terminés pour la fin de l'année.

Les travaux de réhabilitation pour l'espace de coworking de Bessé-sur-Braye comprennent de l'isolation, la réfection des plafonds, une réhabilitation

électrique, ainsi que les aménagements pour personnes à mobilité réduite. Date souhaitée d'ouverture en janvier 2023.

Enfin le futur tiers-lieu, avec un projet de construction d'environ 380 m² dédiés aux entreprises. L'espace comprendra un nouvel espace de coworking, des salles de réunions et de formations importantes et informatisées dans un environnement de travail performant et attractif.

Et enfin, quel est votre projet « coup de cœur » et pourquoi ?

J'apprécie énormément le travail de voirie parce qu'il est diversifié. Chaque chantier est différent avec des problématiques particulières pour les ouvrages d'art par exemple. Néanmoins, j'ai un coup de cœur pour le futur tiers-lieu de Saint-Calais parce qu'il s'agit d'un projet phare pour la Communauté de communes : il peut amener une dynamique sur notre territoire et j'apprécie son côté innovant. Je suis également très attachée au projet de coworking de Bessé-sur-Braye car il s'agit d'un projet test pour la suite et nous essayons réellement d'apporter un environnement de travail innovant et agréable pour nos futurs adhérents...



Ouverture au printemps de L'OFFICE COWORK à Bessé sur Braye

Les travaux de rénovation ont débuté en novembre 2022 avec au programme : rafraichissements des sols et des peintures, mise aux normes et accès PMR.

L'office Cowork c'est : un espace partagé, 5 bureaux individuels à la location, 2 salles de réunion, un programme d'animation à des tarifs préférentiels.

Vous y trouverez le conseil, la formation, l'échange nécessaire à votre réseau et bien d'autres services à construire ensemble. Que vous soyez porteurs de projets, entreprises, salariés ou étudiants, il y a une formule pour vous !

Nous vous proposons une visite de fin de chantier jeudi 19 janvier 2023 de 9h30 à 12h00 - 15 Rue du Onze Novembre 1918, 72310 Bessé-sur-Braye. Visite libre et gratuite ouverte à tous.

Pour tout complément d'informations, prenez contact avec Florence OLIVIER, chargée de mission économique au 02 43 35 11 03.

Retour sur le **CHAMPIONNAT DE CROSS-COUNTRY** qui s'est tenu le 9 avril 2022 à la base de loisirs à Lavaré

Le samedi 9 avril dernier, la base de loisirs communautaire à Lavaré a accueilli le Championnat national de cross-country des agents des collectivités territoriales.



Pour la première fois, ce championnat national, qui rassemble les agents des collectivités territoriales de la France entière, toutes filières confondues (administration, technique, sport, animation, sapeurs-pompiers professionnels, etc....), s'est déroulé en Sarthe. Sous l'égide de l'Union Nationale des Associations Sportives et des Agents Territoriaux (UNASAT), ce championnat a été coorganisé par la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, les sections athlétisme de l'Anille Braye Omnisport Intercommunal et de Sport et Détente de Vibraye.

Une centaine d'athlètes, venus de tous horizons et de différentes collectivités (Conseils Départementaux, Conseils Régionaux, Communautés de communes, municipalités) s'est affrontée sur l'ensemble de la journée dans une ambiance sportive et conviviale.

Forte de ce succès, la Base de Loisirs sera à nouveau la terre d'accueil de ce Championnat de France le samedi 22 avril 2023.

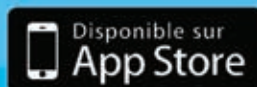


Votre Commune

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !



L'application **INTRAMUROS**



Pour faciliter la communication sur le territoire, mais aussi et surtout pour permettre à chaque habitant d'avoir accès à de nombreuses informations et actualités gratuitement et simplement, l'application **INTRAMUROS** est depuis 2021 en fonctionnement sur les Vallées de la Braye et de l'Anille.

INTRAMUROS est une application mobile compatible avec les systèmes d'exploitation IOS et Android et est disponible gratuitement sur Google Play et l'App store. Cette application permet à chaque commune d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.

Les fonctionnalités de l'application :



Les évènements :

Accédez en priorité aux évènements de votre commune et de votre intercommunalité, puis à ceux de l'ensemble de votre bassin de vie.



Les alertes :

Recevez sur votre smartphone les alertes des communes et des contributeurs (associations, écoles, commerces, etc...) que vous suivez sous forme de notification.



Les points d'intérêts :

Partez à la découverte de ce qu'il y a à voir et à visiter dans votre commune et ses alentours.



L'annuaire :

Gardez à disposition les coordonnées utiles.



Signaler :

Vous constatez un dysfonctionnement, un problème sur la commune ? Envoyez un signalement à votre mairie.



Sondages :

Répondez aux sondages de votre commune et intercommunalité et accédez ensuite aux résultats.



Etablissements scolaires :

Abonnez-vous aux écoles de vos enfants et consultez facilement les menus de la cantine et recevez les alertes.



Associations :

Abonnez-vous aux associations qui vous intéressent, consultez leurs informations et recevez leurs alertes.



Commerces :

Retrouvez les différents commerces du territoire, accédez à leurs informations et contactez-les facilement.



Actualités :

Accédez facilement aux actualités et alertes du territoire.



Si vous ne l'avez pas déjà fait, téléchargez l'application !





La nouvelle ligne de transports **ALEOP** RELIANT BESSÉ SUR BRAYE À LA FERTÉ BERNARD

Le 1^{er} septembre 2022, une nouvelle ligne autocar Aléop a été ouverte pour une expérimentation de 2 ans, entre Bessé sur Braye et la gare TER de La Ferté Bernard.

Cette ligne 221 dessert les communes de Bessé-sur-Braye, La Chapelle Huon, Saint Gervais de Vic, Saint-Calais, Berfay, Vibraye, Lamnay, Cherré-Au et La Ferté Bernard. Elle fonctionne du lundi au samedi, sauf jours fériés, sur réservation téléphonique au plus tard la veille du voyage à 17h au **02 43 39 90 72**.

Pour les trajets du lundi, la réservation se fait au plus tard le samedi précédant le voyage à 12h.

221 Horaires du 01 septembre 2022 au 31 août 2023



Retrouvez vos horaires de la ligne en flashant ce QR code

221 BESSÉ SUR BRAYE > LA FERTÉ BERNARD

CETTE LIGNE NE FONCTIONNE PAS LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS		LUNDI À VENDREDI	
JOURS DE CIRCULATION		LUN À VEN	
CIRCULE EN PÉRIODE SCOLAIRE		09H	09H
CIRCULE EN PÉRIODE VACANCES SCOLAIRES		09H	09H
ÉTÉ		09H	09H
COURSES		2101	2103
BESSÉ SUR BRAYE Cimetière		06:08	15:52
Mairie		06:10	15:54
Calvaire		06:13	15:57
LA CHAPELLE HUON École		06:16	16:00
ST GERVAIS DE VIC Chardonnerets		06:20	16:04
ST CALAIS Gendarmerie		06:23	16:07
Croix de Pierre		06:25	16:09
Ateliers calaisiens		06:28	16:12
BERFAY Église		06:37	16:21
VIBRAYE Église		06:45	16:29
ZA du Bray		06:47	16:31
LAMNAY Église		06:54	16:38
CHERRÉ-AU ZA du Coutier		06:59	16:43
ZA Sud du Valmer		07:04	16:48
LA FERTÉ BERNARD ZA des Ajeux (Rue PG de Gennes)		07:10	16:54
ZA des Ajeux (Entrée Souriau)		07:12	16:56
ZA Route de Mamers		07:16	17:00
Gare SNCF		07:19	17:03

221 LA FERTÉ BERNARD > BESSÉ SUR BRAYE

CETTE LIGNE NE FONCTIONNE PAS LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS		LUNDI À VENDREDI	
JOURS DE CIRCULATION		LUN À VEN	
CIRCULE EN PÉRIODE SCOLAIRE		09H	09H
CIRCULE EN PÉRIODE VACANCES SCOLAIRES		09H	09H
ÉTÉ		09H	09H
COURSES		2102	2104
LA FERTÉ BERNARD Gare SNCF		07:24	17:15
ZA Route de Mamers		07:26	17:17
ZA des Ajeux (Entrée Souriau)		07:30	17:21
ZA des Ajeux (Rue PG de Gennes)		07:32	17:23
CHERRÉ-AU ZA Sud du Valmer		07:39	17:30
ZA du Coutier		07:43	17:34
LAMNAY Église		07:48	17:39
VIBRAYE ZA du Bray		07:54	17:45
Église		07:56	17:47
BERFAY Église		08:05	17:56
ST CALAIS Ateliers calaisiens		08:14	18:05
Place du Mail		08:15	18:06
Champ de Foire		08:16	18:07
Gendarmerie		08:19	18:10
ST GERVAIS DE VIC Chardonnerets		08:23	18:14
LA CHAPELLE HUON École		08:26	18:17
BESSÉ SUR BRAYE Calvaire		08:29	18:20
Église		08:31	18:22
Cimetière		08:33	18:24

SERVICE SUR RÉSERVATION
CES ARRÊTS SONT DESERVIS UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION TÉLÉPHONIQUE.
Appelez la centrale de mobilité au **02 43 39 90 72** la veille de votre voyage avant 17:00 (avant 12:00 le samedi pour une réservation le lundi). Découvrez toutes les autres possibilités de transport à la demande sur ALEOP.PAYSDELALOIRE.FR
Les trajets (cours 2101, 2103, 2102 et 2104) sont deservis uniquement sur réservation téléphonique.

Pour tout savoir sur

Les horaires, les itinéraires, les titres de transport, les points de vente, rendez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr ou à l'Agence Aléop - 16 bd Robert Jarry - Le Mans T. 02 43 39 90 72, ouvert du lundi au samedi :
Période scolaire - Lundi 7h30 - 18h35 - Mardi à vendredi 8h30 - 18h35 - Samedi 9h30 - 12h35 / 15h30 - 18h35
Période vacances - Lundi à vendredi 8h30 - 12h35 / 14h00 - 18h35 - Samedi 9h30 - 12h35 / 15h30 - 18h35

Vacances scolaires et jours fériés

Vacances été avant la rentrée scolaire : du 22 au 31 août 2022 inclus.
Toussaint (24 oct-05 nov), Noël (19 déc-2 janv),
Hiver (13-25 fév), Printemps (17-29 avril),
Ascension (18-21 mai).
Jours fériés : 1-11 nov, 10 avril, 1-8-29 mai

En cas de perturbations

Consulter le site internet aleop.paysdelaloire.fr

Aleop agence PAYS de la LOIRE
aleop.paysdelaloire.fr



Inauguration de la voie verte le 3 septembre 2022

Inaugurée officiellement le 3 septembre dernier, la voie verte de 33 kilomètres reliant Bessé-sur-Braye à Montabon permet aux voyageurs empruntant l'itinéraire du Loir à Vélo de flâner en toute sécurité.



Tracé de la voie verte reliant Bessé sur Braye à Montabon

LA VOIE VERTE reliant Bessé sur Braye à Montabon

Actée en 2019, la transformation de l'ancienne ligne de chemin de fer aura mis à peine 3 ans à se concrétiser pour un coût global du projet s'élevant à 2,8 M€ TTC. Les financements sont répartis entre l'Europe (plan de relance européen REACT EU via le fonds FEDER), le Conseil Régional des Pays de la Loire, le Conseil départemental de la Sarthe et le Conseil départemental du Loir-et-Cher.

Les anciennes voies ferrées de la SNCF ont été démantelées en 2021 puis les travaux ont débuté. Les préconisations techniques retenues permettent une intégration dans l'environnement et un respect du patrimoine historique ferroviaire. Pour ce faire, les différents aménagements ont notamment fait l'objet d'une collaboration avec le Conservatoire des Espaces naturels des Pays de la Loire pour valoriser et préserver les zones d'intérêt floristique et faunistique. On peut citer divers points d'attention environnementale et patrimoniale :

- Revêtement en sable compacté
- Sécurisation des passages (à l'aide de barrières bois et panneaux d'intersection) et des ouvrages avec garde-corps à faible impact visuel (couleur) et ganivelles en bois,
- Éléments patrimoniaux de type panneaux de signalisation des passages à niveaux conservés,
- Quelques gardes corps historiques qui ont été rénovés sur la base de l'origine,
- Traverses de chemin de fer qui ont fait l'objet d'un protocole particulier de dépollution et destruction,
- Éléments de médiation et d'information sur l'offre touristique, patrimoniale, historique locale installés sur le chemin.

SERVICES PUBLICS

Nouveau RÉSEAU DE PROXIMITÉ

La Maison France Services labellisée de Saint-Calais



Leurs animateurs sont formés afin de répondre aux questions de 1^{er} niveau d'ordre fiscal, du secteur public local et des amendes mais également d'accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne sur le site internet impots.gouv.fr.

Pour les questions plus complexes, ces animateurs sont en relation directe avec des référents métiers des Services des Impôts des Particuliers, en charge de l'assiette et du recouvrement des impôts. Il est possible d'organiser avec eux des rendez-vous téléphoniques ou en présentiel au sein de la France Services.

Les deux moments forts de l'année sont constitués par la campagne de déclaration des revenus allant de mi-avril à début juin et par la campagne des avis (d'impôt sur le revenu ou d'impôts locaux) de septembre à décembre.



La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) de la Sarthe met en place son Nouveau Réseau de Proximité



Le paiement de proximité auprès des buralistes

Il est désormais possible de payer vos impôts, amendes ou créances publiques (crèche, cantine, factures d'hôpital...) en espèces jusqu'à 300 €, et sans limitation par carte bancaire (sauf pour les impôts limités à 300 €) auprès de votre buraliste partenaire.

Pour cela, vous devez vous assurer :

- de la présence d'un « QR code » sur votre facture ou avis,
- de la mention « payable auprès d'un buraliste » sur cet avis.

Sur le territoire de l'EPCL, 4 collectivités disposent d'un buraliste partenaire : Saint-Calais (3 buralistes), Dollon, Vibraye (2 buralistes) et Bessé-sur-Braye.

Cette restructuration s'inscrit dans la démarche de construction du Nouveau Réseau de Proximité (NRP), débutée par une période de concertation avec les élus locaux en 2019 et dont la mise en œuvre s'étalera jusqu'en 2023.

Dans ce cadre, la direction départementale des Finances publiques de la Sarthe est partenaire de la France Services de Saint-Calais, parmi 9 autres partenaires.



Les services de la DDFiP 72

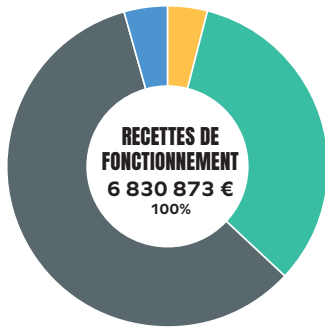
Ils restent disponibles pour assurer un accueil de proximité :

- un accueil physique (avec ou sans rendez-vous) des usagers est possible au sein des Services des Impôts des Particuliers (SIP) de Mamers pour toute question fiscale.
- Un centre de contact implanté au Mans assure un accueil téléphonique des usagers. Un numéro national unique d'assistance, non surtaxé, permet de contacter un agent de la DDFIP pour tout renseignement sur toute question fiscale, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h au **0 809 401 401**.

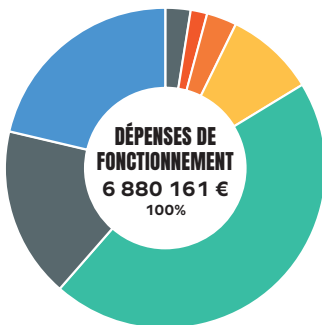
PRÉVISIONS 2022

(BP+DM)

Fontionnement

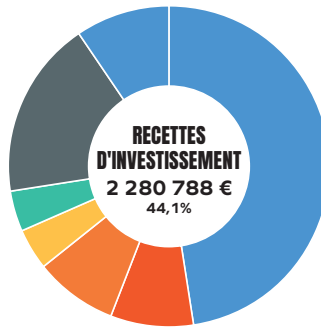


Produits des services.....	298 260 €	4,4%
Ressources fiscales.....	4 007 600 €	58,7%
Dotations et subventions de fonctionnement	2 251 063 €	33,0%
Revenus des immeubles	273 950 €	4,0%
Produits exceptionnels	0 €	0,0%

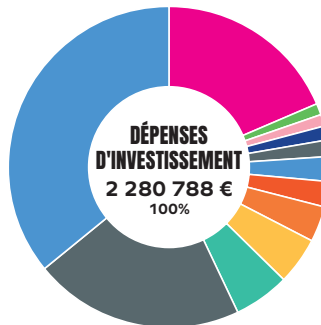


Charges à caractère général.....	1 462 931 €	21,3%
Charges de personnel.....	1 182 600 €	17,2%
Reversement de fiscalité	3 097 030 €	45,0%
Contribution aux syndicats et organismes de regroup	620 800 €	9,0%
Subventions aux associations	208 250 €	3,0%
Autres charges de gestion courante.....	114 510 €	1,7%
Provisions.....	10 000 €	0,1%
Frais financiers	174 340 €	2,5%
Charges exceptionnelles	9 700 €	0,1%

Investissement



Subventions Etat	2 16 400 €	9,5%
Subventions Région	4 10 201 €	18,0%
Subventions Département.....	93 400 €	4,1%
Subventions Fonds Européens	94 800 €	4,2%
FCTVA	191 212 €	8,4%
Emprunts	190 494 €	8,4%
Autofinancement	1 084 281 €	47,5%



Création de tiers-lieux (Saint Calais et Bessé-sur-Braye)	783 700 €	34,4%
Extension de la ZA du Bray (Vibraye).....	462 000 €	20,3%
Mobilité	122 500 €	5,4%
Travaux énergétiques au Musée de la Musique Mécanique (Dollon)	104 000 €	4,6%
Base de loisirs et chalets de la Lavaré Divers	78 287 €	3,4%
Travaux d'aménagement des zones d'activités.....	55 830 €	2,4%
Sentiers de randonnées Matériels balisage.....	54 500 €	2,4%
Matériels administration générale.....	36 094 €	1,6%
Elaboration/modification du PLUI	30 800 €	1,4%
Voirie communautaire Travaux et panneaux	25 700 €	1,1%
Informatique des écoles Acquisition de matériels.....	25 000 €	1,01%
Petite enfance-Divers.....	22 700 €	1,0%
OPAH aides versées aux ménages.....	22 500 €	1,0%
Création d'une voie douce ZA du Pressoir (St Calais)	20 000 €	0,9%
Bâtiments industriel ZA-Divers	9 567 €	0,4%
Centre de Santé (St Calais) Matériels.....	8 300 €	0,4%
Ecole de musique-Divers	5 000 €	0,2%
Maison de santé-Divers.....	4 000 €	0,2%
Hôtel communautaire (ST Calais)-Divers.....	4 000 €	0,2%
Logements sociaux-Divers.....	1 000 €	0,0%
Emprunts (Remboursement capital)	405 310 €	17,8%

Évolution des taux d'imposition

	2021 Taux voté	2022 Taux voté
Cotisation foncière des entreprises	22,15%	22,15%
Taxe d'habitation	11,30%	11,30%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	3,18%	3,18%
Taxe foncière sur des propriétés bâties	1,92%	1,92%

A compter de 2022, la CCVBA a instauré la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

La taxe GEMAPI est une taxe additionnelle aux taxes d'habitation, foncières (bâti et non bâti) et de cotisation foncière des entreprises.

Le produit de cette taxe est exclusivement affecté au financement des charges de fonctionnement et d'investissement lié à la compétence GEMAPI.

RETOUR SUR IMAGES...

EVÈNEMENTS SOUTENUS PAR VBA

Retrouvez en images les animations soutenues par VBA en 2022



Le triathlon international de Saint Calais les 18 et 19 juin.



Le trophée grand ouest à Val d'Étangson le 24 avril



Le rallye cœur de France du 29 septembre au 1^{er} octobre



Le jumping national de Vibraye du 24 au 26 juin



Le 14 juillet c'est à Lavaré



La fête du sport à Saint Calais le 9 septembre



Le corso fleuri à Vibraye le 5 juin



Les championnats de tennis de table et de pétanque de l'association sport adapté calaisien



Une nouvelle mission DE SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL



Le numérique est un des 10 enjeux stratégiques pour la Sarthe. En connectant l'intégralité du département à la fibre optique et en agissant pour le développement des usages numériques directement dans les territoires, le Conseil départemental agit au quotidien, pour lutter contre la fracture numérique, au service de toutes les Sarthoises et les Sarthois.

Ainsi, grâce à l'engagement proactif de la collectivité dans le déploiement des premiers conseillers numériques, le Conseil départemental agit pour favoriser l'équité d'accès à un accompagnement numérique pour les habitants et les acteurs de l'ensemble des territoires ; notamment ruraux et périurbains. Le Département joue ainsi pleinement son rôle de garant de la cohésion sociale et territoriale de la Sarthe en favorisant l'autonomie numérique de tous.

Plus d'une trentaine de conseillers numériques pour la Sarthe dont 16 nouveaux agents du Département

Le recrutement de **16 conseillers numériques** par le Département s'inscrit dans la réponse à un appel à manifestation d'intérêt pour le déploiement de 4 000 conseillers numériques lancé par l'Etat dans le cadre du Plan de relance.

Ils sont déployés :

- dans **chacun des 15 territoires** des Communautés de communes ainsi qu'à l'échelle départementale, soit 16 conseillers numériques recrutés par le Conseil départemental, dont un avec des missions de coordination du dispositif et d'intervention ponctuelle dans les territoires ;
- dans **différents territoires** en réponse à des besoins locaux, potentiellement 20 conseillers numériques recrutés par différentes collectivités territoriales, associations ou structures de l'économie sociale et solidaire, dont notamment la Mairie de Saint Calais.

Le conseiller numérique effectue ses missions gratuitement vers les usagers. Ses interventions s'adressent essentiellement aux usagers du territoire : jeunes, adolescents, familles, personnes âgées, etc. Il peut également accompagner des acteurs économiques locaux et, très ponctuellement, d'autres acteurs. La mission des conseillers numériques est prévue pour 2 ans : du 1er décembre 2021 au 30 novembre 2023.

Un partenariat étroit avec les Communautés de communes

Le Département de la Sarthe et l'ensemble des Communautés de communes sarthoises sont investis de longue date et avec succès dans l'aménagement numérique du territoire. Dans le prolongement de ce projet, le Département, dans le cadre d'une démarche concertée avec les intercommunalités, a souhaité renforcer sa politique en faveur du développement des usages numériques d'intérêts locaux.

La coordination de l'activité des conseillers numériques dans les territoires est donc réalisée en partenariat avec les Communautés de communes. A ce titre, elles participent à l'observation des besoins d'accompagnement numérique des usagers et à l'organisation de la réponse à ces besoins par le conseiller numérique, en complément de l'existant.

L'offre de service du conseiller numérique

En tant qu'usager, le conseiller numérique vous aidera prioritairement à :



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.).



Envoyer, recevoir, gérer mes courriels.



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus numériques.



Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.



Apprendre les bases du traitement de texte.



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.



Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone.

En tant qu'usager, le conseiller numérique pourra vous accompagner si :

Je veux échanger avec mes proches



- Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion).
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux.
- Découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur mes outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.).

Je veux trouver un emploi ou une formation



- Découvrir et utiliser les plateformes de recherche d'emploi.
- Utiliser les réseaux sociaux pour ma recherche d'emploi.
- Découvrir les ressources en ligne pour réaliser mon CV et le diffuser en ligne.
- Déposer une annonce sur les sites de petites annonces d'emploi.
- Faire mes déclarations en ligne sur Pôle Emploi.

Je veux accompagner mon enfant



- Suivre la scolarité de mon enfant à travers les outils numériques (logiciels de gestion de vie scolaire).
- Accéder aux services en ligne communaux de l'enfance.
- Découvrir et connaître les usages numériques des enfants / adolescents.
- Me sensibiliser aux mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique.

Sur le territoire des Vallées de la Braye et de l'Anille, Marina est la conseillère numérique qui intervient en itinérance dans chacune des communes. Rapprochez-vous de votre mairie pour connaître ses jours de permanence. Toutes les dates sont également mises en ligne sur l'application INTRAMUROS.

Accueil du public sur RDV

- **Saint Calais** : Tous les jeudis de 9h à 12h à l'hôtel communautaire 10, rue Saint Pierre
- **Bessé sur Braye** : 4^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h30 à la mairie
- **Vibraye** : 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h à la mairie



Depuis 2 ans maintenant, la communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille permet à ses habitants de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement renforcé à la réhabilitation de leur logement.

Bénéficier d'aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) dépend des conditions ressources des personnes. Selon le projet, de 35 à 50% du montant des travaux peuvent être pris en charge pour les foyers aux ressources modestes et très modestes. Les propriétaires bailleurs privés, ceux qui louent leur logement, peuvent aussi prétendre à des aides. Dit ainsi cela paraît simple, en réalité définir son projet de travaux, trouver des professionnels, rechercher les financements peut vite devenir complexe. C'est l'objet même de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) que mène actuellement la communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille. Pour être bien conseillé et accompagné dans tout le processus de rénovation, la collectivité a missionné l'opérateur Citémétrie.

Entretien avec un technicien ur RDV sur le territoire

Trois chargés d'opérations de Citémétrie, Jérémy RENVOISE, Julien DULUARD et Mathias LINDET, accompagnent les propriétaires dans leur projet. Ils assurent des permanences tous les jeudis matin à Saint Calais, le 4^{ème} jeudi du mois à Bessé sur Braye et le 1^{er} vendredi du mois à Vibraye. Ils sont également joignables au **02 52 35 04 26** ou par courriel à opah.vba@citemetrie.fr

Accompagnement gratuit de A à Z dans son projet

Pour bénéficier de l'opération il faut être propriétaire d'un logement construit il y a au moins 15 ans et avoir l'envie de réaliser des travaux d'amélioration. Que ce soit pour permettre le maintien à domicile en adaptant le logement au vieillissement et au handicap, pour réaliser des travaux d'économies d'énergie (chauffage, isolation...) ou encore pour réhabiliter lourdement un logement dégradé.

A l'issue d'un premier entretien où les critères d'éligibilité sont évalués (vous munir de votre dernier avis d'imposition !), une visite est programmée au domicile. Elle permet au technicien de Citémétrie

de réaliser un diagnostic complet du logement puis un rapport. Le rapport comprend plusieurs scénarios chiffrés de travaux : une estimation du coût des travaux, des aides mobilisables et du reste à charge. A noter que le reste à charge peut diminuer quand on fait beaucoup de travaux car parfois les aides sont plus importantes.

Pour prétendre aux aides, un minimum de travaux est à réaliser. Dans tous les cas, la décision de lancer ou non les travaux revient au propriétaire. Citémétrie accompagne le propriétaire dans la lecture et l'analyse technique des devis car les travaux doivent être exclusivement réalisés par des artisans (pose et fourniture) et réalise l'ensemble des demandes de subventions (ANAH, Etat, Région, Département, CCVBA, caisses de retraites...). Le suivi du chantier n'est pas réalisé par Citémétrie : le propriétaire reste le maître d'ouvrage de son projet.

Contactez Citémétrie, cela ne vous coûte rien !

Que vous soyez éligibles ou non aux subventions proposées, d'autres informations peuvent vous être bénéfiques et vous éclairer pour votre démarche de travaux. Il ne faut pas hésiter ! »

En 2 ans, 98 propriétaires ont été accompagnés dans leur projet

Depuis le début de l'OPAH, 98 dossiers ont été acceptés par les financeurs. Ces projets représentent presque 2,43 M€ de travaux : un plus pour l'économie locale car la plupart des entreprises sont originaires de la CCVBA ou des territoires voisins. En termes de subventions, ces 98 dossiers ont sollicité plus de 1 161 000 € de subventions dont 1 8000 € de la CCVBA, soit une moyenne de 47,7 % de subventions par projet.

Ils ont été accompagnés par Citémétrie

M. et Mme BROUTE sont propriétaires d'une maison à Bessé sur Braye, ils ont connu l'OPAH et l'ANAH en septembre 2020 grâce à leur artisan chauffagiste. Leur projet initial consistait à remplacer le système de chauffage. Nous leur avons préconisé une isolation des murs par l'extérieur pour obtenir plus de subventions. Ils ont suivi notre conseil. Le montant de leur investissement était de 20 633 €, ils ont obtenu 9 301 € de subventions et l'accompagnement gratuit de Citémétrie grâce à l'OPAH.



Témoignage de Monsieur BROUTE Jany :

C'est en sollicitant mon artisan chauffagiste pour le remplacement de ma chaudière à fuel par une pompe à chaleur et pour l'isolation par l'extérieur d'une partie de ma maison, que j'ai eu connaissance des aides de l'Anah.

CITEMETRIE m'a accompagné du début à la fin du dossier, et m'a aidé dans l'ensemble des démarches administratives et financières. Sans cette aide, je ne me serai pas lancé dans la réalisation de ces travaux.

Les artisans m'ont également permis d'aller jusqu'au bout de la démarche et je les en remercie.

Je suis très satisfait de l'accompagnement de CITEMETRIE, de la prise en charge du dossier et de la rapidité de celui-ci. Je remercie la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille pour la prise en charge de leur mission.



rencontre

avec **Arnaud JOUSSET**,
Directeur de l'école de musique
intercommunale

ZOOM SUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Bonjour Arnaud, et merci de nous recevoir. Pouvez-vous nous rappeler quelles sont les principales missions de l'Ecole de Musique Intercommunale (EMI), les disciplines enseignées ainsi que le nombre d'élèves que vous avez cette année ?

L'école de musique fait partie du Schéma Départemental d'Enseignement Artistique (le SDEA) qui est régi par le Département de la Sarthe et permet à l'école d'être agréée. Ainsi, les diplômes des élèves sont reconnus nationalement et dans quelques Pays Européens. Cela nécessite également que nous ayons des professeurs diplômés ainsi qu'un cursus de premier et second cycle. Nous sommes par ailleurs depuis 2008 une école dite « ressources » ce qui nous permet de mener à bien des projets en partenariat avec les écoles de musique de notre secteur : l'EMMD de La Ferté-Bernard et l'EIM du Gesnois Bilurien. Nous travaillons ensemble sur plusieurs projets impliquant les élèves de nos écoles de musique et sur la mise en œuvre d'examen moins traditionnels, où l'élève sera pleinement impliqué dans sa préparation et sa présentation.

Actuellement nous avons environ 200 élèves, ce qui est plutôt satisfaisant puisque nous avons un effectif un petit plus élevé qu'avant le covid. La seule année où nous avons eu une baisse liée au covid, c'était à la rentrée 2020-2021.

Et côté discipline, nous en proposons 17 cette année : Flûte Traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette/Cornet, Trombone/Tuba, Guitare (classique et électrique), Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse, Batterie, Timbales, Claviers (Xylophone, Marimba), Accordéon, Orgue, Piano et théâtre.

Depuis votre arrivée en tant que Directeur, vous avez mis en place plusieurs nouveautés. Quelles sont-elles ?

Pour la première fois cette année, nous avons mis en place un orchestre à l'école. Pour des raisons budgétaire et logistique nous n'avons pas pu représenter tous les instruments, nous avons fait le choix d'une Batucada (ensemble de percussions jouant des musiques brésiliennes) avec les CE2 de l'école Paul Bert à Saint Calais. Nous allons accompagner ces élèves pendant 3 ans, jusqu'à ce qu'ils arrivent en CM2 ; et à l'issue des 3 ans, à leur entrée au collège, ces élèves pourront s'inscrire à l'école de musique à tarif préférentiel sur un cursus particulier bien évidemment, puisqu'ils n'auront pas suivi le cursus traditionnel.

Nous avons également mis en place pour les tout-petits de 2 et 3 ans, le parcours artistique parent-enfant. Il ne nous manque qu'une inscription supplémentaire pour ouvrir la classe !

Nous proposons en parallèle des disciplines musicales, du théâtre, avec un groupe composé d'enfants et un autre d'adolescents. Ces groupes se renouvellent en partie chaque année et fonctionnent très bien.

Et enfin, nous avons fait de l'accompagnement musico-prénatal avant le covid et ça avait très bien fonctionné. Cette offre est toujours d'actualité donc si des futures mères sont intéressées, qu'elles n'hésitent pas à nous contacter directement.

Quels événements allez-vous organiser cette année ?

- **Fin novembre** : projet ressources saxo-clarinette avec le groupe PTYX d'Antoine Moulin. Il y aura un concert à Vibraye le 25 novembre et un concert à Bouloire le 26 novembre.
- **Le 03 décembre** : la Chorale se produira au marché de Noël de Saint Calais
- **Janviers/février** : Auditions en interne
- **11 mars** : Audition au cinéma Zoom à Saint Calais
- **19 mars** : Concert professionnel de flamenco au Quai des arts à Vibraye.
- **15 avril** : Concert à la fête des plantes de Courtanvaux à Bessé sur Braye
- **10 mai** : Avec le Département, la chorale Emichante et du Val de Braye, qui représente 40 choristes, participera au concert festival de l'abbaye de l'Epau.
- **17 juin** : Les professeurs de l'école de musique participeront à la course de voitures à pédales à Vibraye
- **Semaine du 26 juin au 1^{er} juillet** : semaine festive de l'EMI sur le thème du cinéma

L'EMI en quelques chiffres :

- 3 sites d'enseignement (Bessé sur Braye, Saint Calais, Vibraye)
- 15 professeurs
- 200 élèves
- 17 disciplines enseignées

VBA TERRE DE CHAMPIONS

Cette année 2022 a été riche en succès sportifs sur le territoire, et ce grâce notamment à deux grands athlètes :

Yahn MOTOLY-BONGAMBÉ et David BENARD.

Yahn MOTOLY-BONGAMBÉ, du haut de ses 17 ans, licencié de l'ABOI section judo, est devenu en l'espace de quelques semaines champion d'Europe et champion du monde cadets en -50 kg. Promis à un bel avenir, le judoka Sarthois a changé de club à la rentrée pour rejoindre le Dojo Nantais mais n'en oubliera pas pour autant le club local puisque ce jeune lycéen rentre tous les week-ends en Sarthe et surtout son beau-père Henri, n'est autre que l'entraîneur à l'Anille Judo.

David BENARD, licencié de l'ABOI section triathlon et maître-nageur à la piscine de Bessé sur Braye, a réalisé une très belle performance aux championnats du monde d'Ironman à Hawaï, en terminant l'épreuve en 10 h 05 après avoir effectué un enchaînement de 3 km 800 en natation, 180 km en vélo et 42 km 195 en course à pied. Organisée chaque année à Hawaï depuis 1990, cette grande finale des Championnats du monde d'Ironman est connue pour être l'une des compétitions les plus difficiles du globe.



Yahn MOTOLY-BONGAMBÉ



David BENARD

Et ce n'est pas fini !

Puisque Gilles PILETTE, également licencié à l'Anille Braye Triathlon et habitant de Saint Gervais de Vic, s'est qualifié le samedi 15 octobre dernier à Cascais au Portugal, en finissant 8ème de sa catégorie d'âge, pour le championnat du monde d'Ironman à Hawaï en 2023.

**Félicitations à ces champions
qui font la fierté de tout un territoire !**

**Continuez à nous faire rêver et à clamer
haut et fort les belles valeurs du sport.**

La mission éco vous informe

Les pôles économiques et industriels de VBA intègrent le zonage AFR (Zone d'aides à finalité régionale) en complément du ZRR (Zone de Revitalisation Rurale).

Le zonage AFR autorise les collectivités territoriales et l'Etat à mettre en œuvre des dispositifs de soutien aux petites, moyennes et grandes entreprises, à travers des aides à l'investissement (jusqu'à 35% pour une TPE et 15% pour une grande entreprise), et via des exonérations fiscales dans certaines conditions.

Après examen des conditions nécessaires afin d'intégrer ce zonage adopté à l'échelle européenne (dynamique et potentiel de développement), nous avons obtenu le classement pour les communes de Bessé-sur-Braye, La Chapelle-Huon, Dollon, Marolles-lès-Saint-Calais, Saint-Calais, Saint-Gervais de Vic, Semur en Vallon et Vibraye.

Un nouveau logement pour les apprentis des entreprises VBA.

Afin de soutenir l'apprentissage dans les entreprises locales, un second apprenti bénéficie désormais du dispositif mis en place depuis la rentrée 2021. Le dispositif repose sur notre partenariat avec Sarthe Habitat et l'Association Nelson Mandela.

Après un accompagnement de l'apprenti de l'entreprise Atelier 41, c'est l'apprenti des établissements Joubert qui bénéficie du dispositif.

Le nombre de logements ouverts dépend de la demande des entreprises, ce dispositif doit lever les freins à la formation indispensable dans les entreprises locales.

CCVBA lauréat de l'appel à manifestation « Attractivité des territoires »

RÉSOLUTIONS est un dispositif animé par Solutions & Co pour permettre aux acteurs du territoire de résoudre leurs problématiques de développement en accédant aux solutions innovantes les plus performantes du marché. **Chaque solution sélectionnée est financée à hauteur de 20 000 € par la Région des Pays de la Loire.**

C'est l'agence nantaise Switch Up qui a été retenue pour soutenir la volonté de développer l'attractivité du territoire communautaire avec pour fil rouge : « **Comment convaincre des candidats de tenter leurs projets professionnels et résidentiels sur le territoire communautaire ?** »



L'entreprise de Jérôme Gobil de Bessé-sur-Braye a été choisie pour les achats et l'entretien des scooters

Depuis le 1^{er} novembre, le service de mobilité favorisant l'accès à l'apprentissage est disponible.

La communauté de communes poursuit ses actions afin de faciliter le processus de recrutement dans ses entreprises.

Le service mobilité Apprentis intègre le bouquet de services PRO dédié aux entreprises installées sur le territoire communautaire.

L'offre mobilité souhaite lever un frein majeur d'accès à la formation et à l'emploi ; cette offre mobilité constitue le second levier facilitant le recrutement et plus particulièrement des jeunes, apprentis.

Ainsi, 5 scooters 50cc Peugeot KISBEE sont proposés à la location pour les apprentis en formation dans une entreprise du territoire.

Cette offre de mobilité doit permettre à l'apprenti de débiter son apprentissage dans un environnement favorable avant qu'il ne soit lui-même en capacité de trouver la solution de mobilité qui lui convienne. La location est soumise à examen du dossier du demandeur et ne peut se faire sans la recommandation de l'entreprise formatrice.

Pour toute demande :
missioneco@cc-vba.com - 02 43 35 11 03

Important

Pour les apprentis qui ne répondraient pas à ces règles, des solutions existent. Nous vous trouverons une solution mobilité adaptée à votre profil avec notamment notre partenaire « Jeunes », la Mission Locale Sarthe Nord

Signature de l'ORT Opération de Revitalisation de Territoire

L'ORT est un outil nouveau à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes.

L'ORT se présente comme une large palette d'outils au service d'un projet de territoire. La convention d'ORT confère des nouveaux droits juridiques et fiscaux, notamment pour :

- **Renforcer** l'attractivité commerciale en centre-ville ;
- **Favoriser** la réhabilitation de l'habitat par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au Denormandie dans l'ancien ;
- **Faciliter** les projets à travers des dispositifs ;
- **Mieux maîtriser le foncier**, notamment par le renforcement du droit de préemption urbain et du droit de préemption dans les locaux artisanaux.

Le dossier est suivi par Thibault DESHAIS – Chef de projet Petites villes de demain.

CRTE : Contrats de Relance et de Transition Ecologique

Pour rappel, le CRTE des Vallées de la Braye et de l'Anille s'articule autour de 3 réorientations principales :

- **Accompagner** la mutation des moteurs industriels et agricoles du territoire pour maintenir l'emploi,

La CCVBA souhaite ainsi développer des conditions favorables à l'installation de nouvelles activités économiques, tout en préservant l'environnement paysager et touristique du territoire.

- **Regagner** l'attractivité résidentielle,

La CCVBA souhaite valoriser son patrimoine afin que la dynamique observée sur le marché immobilier permette de répondre positivement aux demandes d'installation de nouveaux ménages dans les communes.

- **Construire** une communauté vivante et solidaire.

La CCVBA s'emploie à maintenir une qualité de services à la population afin que le territoire puisse répondre au mieux aux besoins du quotidien.

Pour 2023-2026, la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille et les communes affichent les grandes ambitions pour le territoire, réparties en 89 actions. Le CRTE est un dispositif évolutif, évalué chaque année et si besoin réajusté.

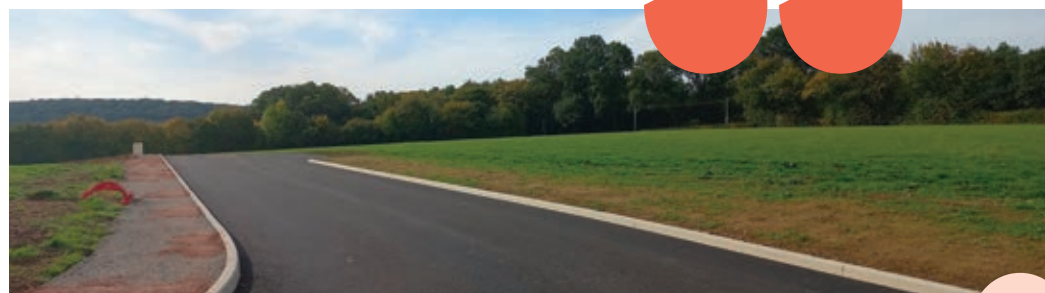
Livraison de l'extension de la zone d'activités du Bray à Vibraye

Après 11 mois de travaux, la zone du Bray 2 est livrée à la commercialisation de 8 lots de surfaces compris entre 2 200 et 4 600m². Cette opération a été soutenue financièrement par l'Etat, la Région et le Département.

Le dossier est suivi par
Fériel BENHAMMA, cheffe de projet
urbanisme, transition écologique.



ZA du BRAY 2



ZA du BRAY 1

Dès 18h30 chaque soir
de la semaine 1h30 de direct !



TNT CANAL 33 - NUMERICABLE CANAL 33 - BOX ORANGE CANAL 346 - BOX BOUYGUES CANAL 369



Frantz à votre service



Transports Médicaux
Assis

Transports
Professionnels

Transports
Privés



CHARPENTE | COUVERTURE | ZINGUERIE

SARL Alain GRENECHE



"Le Petit Charme"

Zone artisanale le bray

72320 LE VIBRAYE

02 43 93 60 80 | 06 83 67 31 47



**SARL CORBIN &
EARL CORBIN COLLIGNON
LDT "SALVERT", 72390 DOLLON**

Olivier : 06 75 70 91 58

Vanessa : 06 71 82 84 32

Vente directe :

mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30

**express
Vibraye**



Boucherie traditionnelle

18 rue des Sablons, VIBRAYE

02 43 93 77 48

**www.carrefour.fr/magasin/
IRESS-VIBRAYE-SABLONS**



Vos courses en ligne - 24h/24